

## Campagnols

# Raisonner autour de la lutte

**Visite presque surprise du directeur général de l'alimentation (DGAL) ce jeudi 23 septembre dans le Haut-Doubs. Entouré d'exploitants du Doubs mais aussi de la région Auvergne-Rhône-Alpes, il aura ainsi été question des campagnols et de la lutte raisonnée. Une occasion pour les exploitants de faire passer leur message : aidez-nous à mécaniser notre lutte !**

**F**abrice, Laurent et Denis échantonnent avec enthousiasme sous le soleil ce jeudi 23 septembre. En face d'eux se tiennent Coralya, Richard, Christian, ou encore Catherine des techniciens et élus de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ayant spécialement fait le déplacement jusqu'à Bians-les-Usiers sur la ferme de Fabrice Berne. Au cœur des discussions : le campagnol terrestre et ses dégâts, mais aussi les moyens de lutte qui semblent se raréfier au fil des années. « Cette année, on a eu une pression comme je n'en avais jamais avec une pousse de l'herbe très forte et donc des temps d'intervention très courts entre deux épisodes pluvieux ! » s'exclame ainsi Xavier Lombardot, installé à quelques kilomètres de là. Après quelques minutes d'attente, la faute à un GPS peu coopératif, voilà que s'approchent les deux voitures attendues. A l'intérieur les représentants de l'administration du Doubs, dont Didier Chapuis le DDT adjoint, mais également des représentants du service régional de l'alimentation (le SRAL) et surtout Bruno Ferreira, le directeur général de l'alimentation (DGAL) lui-même. Ce dernier est un ancien ingénieur formé à l'Enita de Dijon. Devenu enseignant agricole, il est ensuite entré au ministère de l'Agriculture, a grimpé les échelons jusqu'à devenir directeur adjoint du cabinet du ministre de Stéphane Le Foll avant sa nomination comme directeur général de l'alimentation en 2019.

Comme il l'explique, c'est lui qui a demandé cette rencontre « car je voulais parler de ces deux sujets bien particuliers ». Ses services ont ainsi contacté la Fredon BFC voilà quelques semaines pour organiser cette visite : le matin, une rencontre avec les filières AOP pour parler notamment des risques sanitaires et l'après-midi cet échange autour de la question de l'organisation des actions de régulation des populations de campagnol terrestre.

### Un beau succès, mais menacé

Sous les yeux des rapaces qui tournent au-dessus des champs et d'un renard venu estimer la quantité de campagnols présents ce jour-là dans le coin, c'est Charles Schelle, président de la Fredon BFC qui fait les présentations. Après un bref rappel concernant l'histoire de la lutte contre le campagnol, le cœur du sujet est abordé. Voilà 40 ans que de nombreux agriculteurs du secteur luttent contre le mulot. Ils ont ainsi construit cette « boîte à outils » de la lutte raisonnée qui a fait et qui fait encore ses preuves ! Fabrice Berne peut en témoigner, « voilà vingt ans que je lutte pour obtenir du foin de bonne qualité pour fabriquer notre comté et surtout notre mont d'or ». Il tend ainsi au DGAL une photographie prise par drone au printemps dernier. D'un côté, ses champs dans lesquels il applique les mesures de lutte, et de l'autre, les champs de ses voisins : la différence est saisissante avec d'un côté une étendue verte et de l'autre une étendue brune. Cependant, cette lutte a peut-être atteint ses limites. C'est du moins le message que les délégations BFC et d'Auvergne-Rhône-Alpes souhaitent faire passer au DGAL. En effet, avec le retrait des spécialités commerciales à base de bromadiolone en 2020, les exploitants ont pu se tourner vers des spécialités à base de phosphore de zinc (Ratron GW). Cependant, ce dernier n'est pas homologué pour être utilisé à la charrue et la lutte manuelle sur 88 ha. « C'est épuisant » explique Fabrice Berne. « Pour une exploitation un peu intensive, avec peu de terrain, on peut encore dire que c'est faisable. Mais pour des exploitations plus extensives, avec beaucoup de parcelles, impossible d'avoir l'œil sur tous nos hectares ! » explique ainsi Charles Schelle. Jusqu'ici des « dérogations 120 jours » ont donc été prises par le DGAL et ses services pour autoriser la lutte mécanique au printemps puis à l'automne en attendant la décision que doit prendre l'Anses.



■ Fabrice Berne présente au DGAL la preuve, en photo, de la réussite de la lutte raisonnée.

### Mécaniser : Une nécessité

L'objectif n'est pas de traiter pour traiter expliquent les exploitants, qui savent bien que la lutte chimique n'est qu'un élément de la lutte raisonnée. Cependant « les gens sont débordés, c'est une véritable marche arrière » qu'ils ont subi avec ce risque d'abandon de la mécanisation explique le président de la Fredon BFC, épaulé par Christian Munier, président de la FDGDON43. « On a exactement le même constat chez nous en Auvergne ! » Des années de lutte sont ainsi menacées. Le président de la Fredon BFC évoque aussi l'impact sur la biodiversité avec des « paysages lunaires » après le passage des campagnols, où rien ne pousse et où la flore autochtone, source de biodiversité, a disparu. Le Ratron GW n'est pour le moment autorisé qu'aux territoires engagés dans un plan de lutte. Le dosage en appâts empoisonnés est plafonné à 2, kilos/ha/an. Pour les exploitants

présents, c'est trop peu et ils demandent donc la suppression de la fréquence de traitement et la possibilité pour les signataires de contrats de lutte raisonnée de pouvoir traiter jusqu'à 50 % d'indices. Pour encourager cette lutte sur du plus long terme, c'est la mécanisation de la lutte que vise la Fredon. Ainsi un partenariat avec l'Inrae de Clermont-Ferrand et l'école d'ingénieur SIGMA-Clermont est en cours pour développer un robot de traitement et de dépose de pièges. Mais « plans de relance, appels à projets, notre partenariat est si particulier qu'il n'entre dans aucune case pour son financement. Aidez-nous ! » demande ainsi Charles Schelle. Pourquoi insister autant sur la lutte mécanique ? Car entre exploitations extensives en BFC et estives côté Auvergne-Rhône-Alpes, la lutte ne pourra pas se développer sans cela. « Il faut que les agriculteurs puissent s'approprier cette lutte et on doit donc leur donner les outils pour cela » résume ainsi Christian Munier.

Le DGAL se montre d'abord sensible au chiffre présenté par les agriculteurs : l'usage de la bromadiolone a tout de même été divisé par quarante dans le secteur ! Un beau succès face à la remise en question des programmes écophytos. S'il ne peut se prononcer quant aux résultats des travaux de l'Anses, la dérogation est bien essentielle à ses yeux. Cependant, une dérogation ne pouvant pas couvrir plus de 120 jours, elle ne sera publiée qu'à l'automne et au printemps et pas annuellement comme demandé. De même, pour le moment, le seuil des 2 kilos annuels ne sera pas remis en question. Du côté de la robotisation, c'est vers le plan investissement d'avenir qu'il se propose de se tourner puisqu'un volet y sera dédié à la robotisation. Préservation de la biodiversité, économiisation de l'usage d'intrants, pour Bruno Ferreira le projet de robotisation de la lutte s'inscrit directement dans les sujets d'actualité.

Morgane Branger



■ Agriculteurs de Franche-Comté, d'Auvergne ou de Rhône-Alpes, même combat contre le campagnol.



■ Sur cette photographie prise au printemps, des résultats visibles, mais pour combien de temps sans mécaniser la lutte ? © Adrien Giraudoux.